

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 Avril 2017

Président : CROS Claude

Secrétaire : RAGA Sylvie

Présents : CROS Claude
PONCET Bernard
GRIMSTONE Martine
CROS Nicolas
RAGA Sylvie
BOSQUER Maryse

Procuration : DEKESTER HOLMIERE Pascale à GRIMSTONE Martine

Convocation du 03 avril 2017.

Début de séance : 20 heures 30

Ordre du Jour :

1. Approbation et vote du compte de gestion 2016,
2. Présentation et vote du compte administratif 2016,
3. Affectation des résultats de l'exercice 2016,
4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales,
5. Tarification eau et assainissement 2017,
6. Présentation et vote du budget primitif 2017,
7. Moulin : avancement des travaux,
8. Organisation des élections présidentielles,
9. Questions diverses.

1. Approbation et vote du compte de gestion 2016

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2. Présentation et vote du compte administratif 2016

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2016, nommé Bernard PONCET président de séance et sort de la salle pour le vote.

Le compte administratif tel que présenté ci-dessous est approuvé à l'unanimité :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		61 273,04		191 761,19
Opérations de l'exercice	23 656,63	65 272,06	160 665,92	139 882,10
TOTAUX	23 656,63	126 545,10	160 665,92	331 643,29
Résultats de clôture		102 888,47		170 977,37
Restes à réaliser	76 820,00	13 384,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	76 820,00	116 272,47	0,00	170 977,37
RESULTATS DEFINITIFS		39 452,47		170 977,37

3. Affectation des résultats de l'exercice 2016

Compte tenu des restes à réaliser qui font ressortir 76 820 euros de dépenses et 13 384 euros de recettes en investissement, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) 170 977.37 euros au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales.

Les taux votés pour 2017 :

Taux de TAXE D'HABITATION	17.18 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	22.49 %
Taux de TAXE sur le FONCIER NON-BATI	90.94 %

5. Tarification eau et assainissement 2017

Le conseil municipal décide d'augmenter légèrement les redevances de l'eau et de l'assainissement et de maintenir le tarif de l'abonnement à 25 euros :

Les nouveaux tarifs applicables:

- eau potable à 1.00 euros/m³
- redevance assainissement à 0.90 euros/m³

6. Présentation et vote du budget primitif 2017

Le conseil municipal vote le budget 2017 tel que présenté par Mr le Maire, par chapitre en section de fonctionnement et en chapitre en section d'investissement, qui se présente ainsi :

- **Section de fonctionnement équilibrée à : 302 832.37 €**
- **Section d'investissement équilibrée à : 182 530.00 €**

Pour la partie investissements, les crédits sont portés pour les projets :

- aménagement du cœur de village avec réhabilitation du moulin, 63 120 euros
- PLU communal, 13 700 euros
- mise en accessibilité de la voirie, 74 500 euros
- réhabilitation du mécanisme du moulin, 15 000 euros
- divers.

7. Moulin : avancement des travaux

Le conseil municipal décide de :

- demander à l'entreprise de maçonnerie de faire le jointoiment des façades en creux,
- demander à l'entreprise de ferronnerie d'installer sur les portes et fenêtres des vitres en verre sécurit (en partie pour la porte et la porte-fenêtre et en totalité pour les fenêtres).

8. Organisation des élections présidentielles

Le planning est établi et remis à chaque conseiller.

9. Questions diverses

- demande de temps complémentaire de travail de Mr Ibanez : le conseil décide de s'en tenir aux horaires actuels soit 17 h 30/ semaine.

La séance est levée à 23 h 00.

Le maire,
Claude CROS